

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 23 mai 2023 à 20h00

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 mai 2023 à 20h00 salle des mariages sous la présidence de M. Christian Cogniard, Maire.

Présents : Christelle Bouillon, Laurent Boutry, Isabelle Clause, Alexandra Clément, Christian Cogniard, Patrick Dié, Géraldine Guillet, Bertrand Jénin, Jean-Christophe Laclaire, Elodie Pilardeau et Bruno Rochon.

Excusés : Sandra Mannarino, Angèle Gabreau, Jérôme Chocardelle (pouvoir Christian Cogniard), Murielle Lebègue (pouvoir Bruno Rochon)

Secrétaire de séance : Alexandra Clément

1) APPROBATION

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

2) TOUR D'HORIZON DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le tour d'horizon a été transmis aux conseillers. Complément d'informations apportées :

- **AG Amicale des Pompiers** : changement de bureau qui est désormais composé de Mme Elsan (secrétaire), M. Godin (président) et M. Alessandri (trésorier).
- **AG ADMR** : constat d'une baisse d'activité de l'association.
- **Réunion de l'association de l'Auberge Verlaine le 16/05** : les conventions ne sont pas encore signées.
- **Séjour Crawinkel** : les participants (32 personnes) ont passé un très bon séjour ponctué de diverses visites et cérémonies. Juniville a offert un cadeau à la commune de Crawinkel et un reçu un exemplaire original du journal du camp d'Ordruf.
- **Travaux du pont avenue de Quimper** : Il reste le macadam à poser.
- **Recrutement services techniques** : après 2 désistements pour le poste à pourvoir il a été décidé d'embaucher Monsieur Meciar pour un CDD pour accroissement temporaire d'activité de 3 mois à partir du 1^{er} juin. Au besoin, ce contrat pourra être renouveler pour le remplacement d'un agent en arrêt maladie.
 - o Une délibération est prise pour l'embauche d'un adjoint technique 1^{er} échelon : voté à l'unanimité.
 - o Possibilité de prolongation du contrat de M. Gurtz jusqu'au 09/01/2024 : un rendez-vous est prévu le 29/06/23 avec CAP Emploi.
- **Climatisation de la mairie** : l'installation est prévue courant juin 2023.
- **Label Villes et Villages Fleuris** : le jury régional passera au cours du mois de juillet

3) FETE PATRONALE 2023

- Une réunion a eu lieu avec les 4 associations qui géreront la buvette tout au long du week-end.
- M. Rochon fait un rappel du programme des 4 jours de festivités.
- Repas du samedi soir : 180 inscrits à ce jour (+ quelques retardataires à prévoir).

4) DEPLACEMENT A QUIMPER EN 2024

Il convient dans un premier temps de définir une date pour effectuer ce déplacement de groupe en 2024. Le week-end de l'ascension a été évoqué mais cela correspond également à la visite de Crawinkel dans le cadre du jumelage qui unit nos deux villages.

Il se pose donc la difficulté de trouver une date pour répondre à l'invitation. Aucune solution n'est trouvée pour le moment, il faudra donc poursuivre la réflexion.

5) RECRUTEMENT ADMINISTRATIF

Après deux recrutements tombés à l'eau, une nouvelle recherche est lancée afin de recruter une personne qui assurerait le traitement des demandes de titres sécurisés ainsi qu'un support en secrétariat de mairie.

A l'heure actuelle, une personne est intéressée pour ce poste à temps plein. Le recrutement se poursuit.

Prise d'une délibération pour la création d'un poste à temps plein d'adjoint administratif : voté à l'unanimité.

6) DELIBERATIONS DIVERSES

- Prêt d'honneur pour la reprise du fonds de commerce du Moulin de la Chut.
 - o Les repreneurs potentiels, M. Noizet et Mme Wathy, sollicitent l'obtention d'un prêt d'honneur pour leur projet de reprise.
 - o Montant du prêt : 10 000€ (mensualité de 500 € - différé d'amortissement d'1 an)
 - o Les membres du conseil municipal demandent une approche financière plus élaborée avec dossier financier et éléments comptables pour prendre leur décision.
 - o Sur le principe le conseil donne son accord pour ce prêt, sous réserve de présentation d'un dossier financier de la signature de la vente.
- Créances admises en non-valeur : il s'agit de deux créances datant de 2022 pour un montant de 56,54 € et 90 € étant devenues irrécouvrables.
Le conseil vote à l'unanimité l'admission en non-valeur pour les deux créances.
- Dossier éoliennes Mont des 4 Faux :
Une enquête publique se déroulera du 16 au 30 juin 2023 et portera sur la biodiversité et les aspects environnementaux du projet.
Une rencontre avec EDF Energies Renouvelables et les membres du conseil municipal est programmée le 30/05/2023 à 19h à la mairie.

- Mouvement des praticiens au pôle santé :
Mme Guibert quitte le pôle santé et sera remplacée par Mme Pitoit Viot à partir du 1^{er} juin 2023.
Délibération prise à l'unanimité afin de résilier le bail de Mme Guibert et de rédiger le nouveau bail de Mme Pitoit Viot.
- Demande d'installation d'un food truck :
Mme Bellami a contacté la mairie afin d'obtenir un accord pour installer son food truck une fois par semaine sur la place de la mairie. Le conseil donne un avis favorable.
- Dissolution de l'association du GDAM :
Faute de reprise de la présidence de cette association historique, celle-ci cessera ses activités à la fin de la saison.
- Autres questions diverses :
 - Manque d'entretien des jardins du musée Verlaine : tonte tardive car effectif réduit. Cela va être corrigé prochainement
 - Fuite au niveau du toit de la salle polyvalente après le violent orage du 13 mai 2023. A suivre pour réparation.

La séance est levée à 22h15